



DAMPIERRE-LES-BOIS

Info Magazine

N°32
Décembre 2024



80 ans après... Dampierre libéré

MC coiffure 03.81.93.05.98

Sandrine ISARTE

28 Grande-Rue
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

mardi et vendredi : 9h à 18 h
jeudi : 9h à 20h30
samedi : 7h à 14h



SAS DOUGOUD

AGENT PEUGEOT PEUGEOT

16 bis, rue de Beaucourt
25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 93 01 39

E-mail : sarl.dougoud@wanadoo.fr



Intermarché

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h15
et le dimanche 9h à 12h30

Combe du Magny - 25490 DAMPIERRE LES BOIS
Tél. 03 81 93 24 21



VillaVerde

JARDINERIE-DECORATION-ANIMALERIE

Tél. : 03 81 93 28 73

www.villaverde.fr

Direction BEAUCOURT
DAMPIERRE LES BOIS



Fm informatique

- Vente informatique
- Maintenance informatique
- Formation
- Création et Hébergement de sites internet
- Téléphonie VOIP

8 Grande-Rue - 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél. 03 81 31 12 63 - Fax : 03 81 31 12 31

http://www.fm-informatique.com
e-mail : lionel@fm-informatique.fr



LA MIE D'ICI

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
FABRICATION ARTISANALE

ÉPICERIE LOCALE
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

18 Grande-Rue
25490
DAMPIERRE-LES-BOIS

Tél. 09.88.54.39.94
lamiedici@gmail.com

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi
de 5h à 19h, dimanche de 5h à 13h.
Fermeture le mercredi



Quincaillerie - Droguerie

HOME BY MULLER

4, Rue des Vergers 25490
DAMPIERRE-LES-BOIS

Tél. 09.82.25.67.63
mail : h-b-m@orange.fr

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h (fermeture le jeudi matin
et le samedi à 18h)

NOUVEAU : RELAIS POSTE À VOTRE SERVICE



EPICERIE FINE GAMBARDELLO

"Saveurs d'Italie"

03.81.93.24.84

39 grande rue
Dampierre les Bois



Que nous réserve 2025 ?

Chères Dampierroises et Dampierrois,

En cette fin 2024, il nous semble bien difficile de tirer un bilan de l'année écoulée sans évoquer la parenthèse olympique de l'été qui a mis notre pays en lumière aux yeux du monde entier. Passées ces quelques semaines enchantées, l'année qui s'achève nous apporte beaucoup plus d'interrogations que de certitudes sur l'avenir. Dans le contexte politique et économique actuel, des entreprises risquent d'avoir recours à des plans sociaux et des réductions d'effectifs. Dans le Pays de Montbéliard, si l'industrie automobile subit un ralentissement, nous savons tous que beaucoup de sous-traitants et de familles du secteur seront impactées par ces difficultés.

Au niveau municipal, l'année qui s'achève n'a pas été marquée par des travaux de grande envergure comme les années précédentes. Nous avons travaillé à la finalisation de projets qui verront le jour dans les prochains mois comme la réalisation de la chaufferie bois pour alimenter quatre bâtiments communaux (école élémentaire, foyer socio-culturel, salle des fêtes et périscolaire) et deux bâtiments IDEHA. Dans quelques semaines, les anciens bâtiments à l'angle de la rue de Beaucourt et de la rue de la Rougeole disparaîtront définitivement du paysage. Nous pourrions alors étudier l'aménagement du carrefour afin d'apporter plus de visibilité aux usagers.

En 2025, nous souhaitons également conduire un chantier de démolition-reconstruction de l'ancien vestiaire du stade qui donne quelques signes de faiblesses avec de nombreuses fissures. Un autre chantier d'envergure s'est invité tout récemment puisque la toiture-terrasse de l'école maternelle pose des problèmes d'étanchéité. Nous avons également envisagé une réfection de la rue de la Feschotte-du-Haut, très dégradée sur la partie entre la sortie du village et le Parc d'activité du Moulin. Le travail ne manque pas et les attentes de nos administrés sont nombreuses. Devant l'incertitude financière liée aux subventions et à nos capacités d'investissement, les différents projets feront l'objet d'arbitrage en fonction des possibilités budgétaires en sachant qu'avec l'équipe municipale, nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les impôts locaux durant ce mandat.

La vie dampierroise a par ailleurs été marquée par la fermeture définitive du cabinet médical, nous souhaitons à M. Colin de retrouver rapidement son intégrité physique.

En cette fin d'année, nous avons également une pensée bienveillante envers toutes les personnes confrontées aux difficultés sociales, familiales ou professionnelles, sans oublier les figures dampierroises qui nous ont quittés cette année.

A quelques jours de la nouvelle année, je présente à chacune et chacun d'entre vous des vœux de belle et heureuse année 2025 dans un contexte un peu compliqué...

Le Maire,
Marc TIROLE

INFO-MAGAZINE

Mairie de Dampierre-les-Bois
25490 DAMPIERRE-LES-BOIS

Téléphone: 03.81.93.01.18
E-mail : mairie@dampierrelesbois.fr

Site internet : www.dampierrelesbois.fr

Directeur de la publication :
Marc TIROLE

Responsable de la rédaction :
Daniel LEHMANN

Conception - réalisation :
ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS
Tél : 06.80.85.78.66
Dépôt légal décembre 2024




SOMMAIRE

BILAN	4
- Les réalisations de l'année 2024	
PROJETS	5
- Les projets de l'année 2025	
HISTOIRE	6 - 7
- La libération du village en 1944	
RÉTRO	8-9
- Une année en images	
PORTRAIT	10
- Maryse Grandjean	
DÉMOGRAPHIE	11
- Recensement : mode d'emploi	
LA VIE DU VILLAGE	12-13
- Triple expo au Foyer des Jeunes	
- La soirée Beaujolais	
- La cérémonie du 11 novembre	
- Le club de pétanque	
- La cérémonie du 18 novembre	
VIE ÉCONOMIQUE	
- 3F Soudure va s'agrandir	13
INFOS PRATIQUES	14
- Les informations en bref	

Le point sur les réalisations de l'année 2024 et les projets envisagés pour l'année 2025.

Collecte des déchets

Après une année de «rôdage» (et une facture à blanc), la RÉOMI (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) est devenue effective. Les Points R ont été supprimés, seuls subsistent les bennes à verre et les conteneurs à biodéchets.



Gestion du cimetière



Depuis 2023, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal. L'objectif vise notamment à permettre à la collectivité de reprendre les sépultures sans concession, souvent à l'abandon et dans un état de détérioration avancé. A la fin du mois de mai, une première visite a eu lieu sur place afin de faire le point de l'état d'avancement de l'opération. La procédure se poursuivra en 2025.

A signaler par ailleurs que six nouvelles cases ont été ajoutées au columbarium.



Réfection du stade

Juste avant le début de la saison footballistique 2024/2025, la société IDVERDE a redonné un peu de fraîcheur au stade de football honneur. L'entreprise a effectué un carottage permettant d'aérer le terrain et d'améliorer la structure de la couche supérieure du sol, mais aussi la texture en profondeur grâce à un apport de sable. Un nouvel ensemencement a parachevé le travail.



Tapis du gymnase

Les tapis du gymnase ont été remplacés pour une somme de l'ordre de 10.000 € avec une participation du Foyer des Jeunes pour environ 2.000 €.

Une troisième classe à la maternelle



C'était la bonne nouvelle de la rentrée scolaire 2024/2025 ! Fermée il y a quatre ans, la troisième classe de l'école maternelle a été rouverte suite à une hausse sensible des effectifs passés de 54 élèves l'année précédente à 61 enfants. Les conditions de travail des enseignants ont donc été améliorées d'autant que, depuis la rentrée également, la commune a pérennisé les deux postes d'ATSEM avec Lobna Ben Ali et Farah Harzallah.

Réfection des terrains de tennis

Au début de l'automne, les deux courts de tennis du stade du Parcours ont été rénovés. L'entreprise France Réalisations, mandatée par la commune, a procédé à un nettoyage et à un démoussage des surfaces à la lance haute pression. Puis, après un ragréage et la reprise des fissures, un fixateur et une résine ont été posés avant le traçage des lignes. Cinq jours de travail ont été nécessaires pour cette opération visant à entretenir le patrimoine sportif de la commune.



Réfection de la salle du Conseil



Au début de l'année 2024, les employés communaux ont procédé à la rénovation de la salle du Conseil municipal. Ils ont repeint les murs avec des couleurs plus claires et rénové également les lames du plafond. La salle a par ailleurs reçu un nouvel éclairage avec des leds de nouvelle génération.

Démolition programmée



Après quelques mois de retard pour des raisons administratives, l'étude de la démolition des deux immeubles de la rue de Beaucourt et de la rue de la Rougeole arrive à son terme. Les appels d'offres ont été lancés et on connaîtra prochainement le nom de l'entreprise qui interviendra sur place pour donner une nouvelle visibilité au carrefour.

On peut prévoir ces travaux de démolition au cours du premier trimestre de l'année 2025, dès lors que les travaux de désamiantage auront été effectués. Une fois que cette démolition sera réalisée, les élus plancheront sur l'avenir du site, mais également sur les travaux de voirie concernant la portion entre les deux carrefours, rue de Beaucourt/rue de la Rougeole et rue de Beaucourt/Grande-Rue.

Le projet de la chaufferie bois est sur les rails

L'an passé dans ces colonnes, nous vous annoncions que la Municipalité envisageait l'installation d'un réseau de chaleur rue de la Place, une chaufferie bois qui permettrait d'alimenter plusieurs bâtiments communaux (Salle des Fêtes, école, périscolaire, Centre Socio-Culturel) et les deux bâtiments locatifs IDEHA situés dans le périmètre de l'opération. L'étude, menée en collaboration avec le SYDED (Syndicat d'énergies du Doubs) et Gaïa Energies, a suivi son cours toute l'année et l'avant-projet sommaire a été présenté à la fin du mois de novembre. Les travaux pourraient commencer dès l'année 2025, l'objectif étant que la nouvelle installation soit opérationnelle pour l'hiver 2026/2027.

Lotissement de la Combe Saint-Laurent

L'objectif de l'année est de parvenir à commercialiser les dernières parcelles de la deuxième tranche du lotissement de la Combe Saint-Laurent. Dans un contexte économique difficile (hausse des prix de la construction, hausse des taux d'intérêts et frilosité des banques à accorder un crédit), la Municipalité et l'aménageur Territoire 25 ont décidé de diminuer les prix des parcelles, dont certaines, en pente, sont plus difficiles à aménager.



Logement de la Poste

En cette fin d'année, les travaux de réfection du logement communal situé à l'étage de l'ancien bureau de Poste sont en bonne voie. Cet appartement comprenant les pièces de service et trois chambres a été complètement réhabilité et les employés communaux termineront les travaux de décoration en début d'année prochaine. Le logement pourra alors être mis sur le marché de la location.

De nouveaux vestiaires en prévision



La construction de nouveaux vestiaires est au stade de l'étude et l'architecte qui a été mandaté travaille actuellement sur les plans. L'esquisse sera ensuite présentée aux futurs utilisateurs du bâtiment (club de football et club de pétanque), l'objectif étant que la construction soit terminée pour le mois de septembre, à la reprise de la saison de football.

Vidéo-protection

Le projet de mise en place d'une vidéo-protection (caméras) aux abords de la Salle des Fêtes est toujours sur les rails. La Municipalité est dans l'attente du chiffrage de cette opération.

Rue de la Feschotte



La Municipalité envisage de rénover la rue de la Feschotte-du-Haut qui relie la commune de Dampierre à la zone du Moulin. Cette petite rue est très fréquentée, notamment par les salariés travaillant dans les différentes entreprises. La chaussée étant en mauvais état, une réfection en enrobé est envisagée sur toute la longueur de cette voie communale d'un peu plus d'un kilomètre.

18 novembre 1944, Dampierre est libéré

Il y a quelques semaines, la Municipalité de Dampierre a commémoré le 80^{ème} anniversaire de la libération du village. L'occasion de revenir sur cette période de l'Histoire.

Souffrance et rationnement

La date du 18 novembre 1944 restera à jamais historique, dans la mesure où c'est ce jour-là que Dampierre et les communes environnantes ont été définitivement libérées du joug allemand. Pourtant, il convient d'avantage d'évoquer tous les événements qui se sont déroulés les mois précédents, la libération ayant été minutieusement préparée.

Au printemps 1944, la pesanteur de l'occupation devenait de plus en plus insupportable. Le rationnement draconien imposé par le pillage de l'occupant attribuait 350 g de pain par jour à un travailleur de force et à un jeune, 120 g de viande par semaine par personne, trois litres de «piquette» et un litre de bon vin par mois pour un adulte. A part cela, rien ! Rien dans les rayons des commerçants, à l'exception des denrées contingentées. Le marché noir n'était accessible qu'à ceux qui en avaient les moyens et ils étaient très rares. Les usines manquaient d'électricité et tournaient à 35 heures par semaine, les salaires des ouvriers se trouvaient donc considérablement réduits. Le rationnement, toutes denrées confondues (alimentation, habillement, chaussures, pneus, tabac, savon,...) conduisait les Français à l'état de misère.

Toute action dirigée contre l'occupant était réprimée d'une façon sanguinaire. Fin avril 1944, deux jeunes de Dasle, Roger Emonot et Henri Girard, furent d'ailleurs fusillés.

C'est ainsi que la résistance s'est organisée, pour éviter de se demander qui, demain, serait couché dans le sillon sanglant de la botte hitlérienne. Un groupe décida alors de se battre face à l'enfer, la torture, la déportation et la mort. Les Cassard, Terni, Emme, Laval, Marchand, Hoffmann, Campana, Fresse... se sont retrouvés sur un sentier commun, pour résister par des actions et des moyens modestes, pour ne plus subir et hâter la défaite de l'adversaire, sans attirer de représailles sur le village.

Premiers sabotages

L'organisation de la résistance se situe aux environs de mai 1944, la formation du groupe se concrétisant autour des frères Cassard et un autre Dampierrois opérant déjà sur la région au sein du réseau Bukmaster, A. Botey, dit «Silvestre». Le Capitaine Meyer et le Commandant Paul étaient les donneurs d'ordres.

Géographiquement, Dampierre ne représentait pas un intérêt stratégique, ni par sa situation, ni par ses voies de communication et son aspect de village



L'hommage de la population dampierroise au groupe de résistants.

tranquille évitait aux habitants les visites trop fréquentes des patrouilles allemandes. Les résistants étaient impatients de barouder, mais l'espérance de la libération leur paraissait encore lointaine, la résistance clandestine était le passage obligé avant le Maquis.

L'armement du groupe était hétéroclite, de différentes provenances. Toutes ces armes étaient cachées sous la voûte verrouillée d'une source captée au lieu-dit «La Fontaine Bernard», dans la forêt dampierroise. Les résistants effectuèrent leurs premiers sabotages sur les rails du chemin de fer dans le bois de Fesches-le-Châtel, afin de bloquer les wagons de marchandises. Après un premier essai infructueux, la deuxième opération fut la bonne : un autre convoi au départ de la gare de Beaucourt termina sa course au fossé, dans le chaos le plus total. Dès lors, les patrouilles allemandes surveillèrent de plus en plus les voies. D'autres actions suivirent, notamment le sabotage des ateliers des Automobiles Peugeot, où la production partait presque en totalité en Allemagne. Le groupe sabota aussi des pylônes électriques pour couper l'alimentation en électricité. Les résistants locaux connurent également leur premier parachutage sur le site des «Beucheux» à Dampierre. Tout le matériel récupéré, armes légères, munitions et explosifs, fut de suite conduit à «La Fontaine Bernard» par A. Goll et sa voiture à cheval.

Les actions de résistance du groupe prirent parfois une tournure inattendue : les bombardements alliés furent souvent imprécis, à tel point qu'un jour, le camp de prisonniers indous d'Epinal subit une destruction partielle. Pris sous les bombes, plusieurs centaines de prisonniers s'échappèrent en direction de la Suisse et Dampierre recueillit 39 d'entre eux. Ravitaillés dans le bois de «La Fontaine Bernard», nourris par les villageois qui apportèrent de la soupe, des pommes de terre et du pain, ils repartirent le soir même

et purent passer la frontière grâce au groupe de résistants.

Le groupe fut également une précieuse source de renseignements pour les alliés, communiquant notamment des informations sur les mouvements en gares de Montbéliard et de Belfort, la nature des convois, les hommes, le matériel, l'armement, la provenance et la destination des wagons... Toutes ces informations, qui transitaient par le Service de Renseignements suisse, étaient acheminées à Londres.

Les prémices

Au début de l'été 1944, l'occupation nazie était pourtant toujours aussi réelle. Les rafles des Allemands s'abattaient là où on ne les attendait pas, brutales et meurtrières, par la torture et les sévices. Les bourreaux continuaient à remplir les trains de la déportation et fusillaient indifféremment jeunes et vieux, le plus souvent sans motif véritable. Mais on approchait tout doucement du départ des résistants pour le Maquis du Lomont. On arriva ainsi au 15 août 1944. En alerte depuis le matin, les résistants se rassemblèrent vers 18h vers le monument aux Morts de Dampierre, équipés sommairement mais bien armés. Un peu après 19h, une femme dévala la rue d'Etupes à bicyclette, c'était Marthe Cuenin, l'agent de liaison du Commandant Paul : l'ordre de marche fut immédiat.

Ce fut le grand départ pour le Lomont, avec une camionnette DMA de Peugeot de «La Fraternelle» de Badevel et le DK5 de Mégnin-Bernard, réquisitionnés l'après-midi pour la bonne cause. Une partie du pare-brise de la camionnette avait été brisée à coup de crosse pour permettre le positionnement du fusil mitrailleur. C'était le début du voyage de tous les risques, mais aussi celui de tous les espoirs...

En tête du convoi, la moto de P. Marchand et R. Cassard, mitraillettes à la main et bardés

de grenades, ouvrait la route, prête à enfoncer un éventuel barrage allemand. Le DK5 suivait à cent mètres, conduit par Burnier, avec à ses côtés G. Cassard et son fusil mitrailleur. Derrière, cinq mitraillettes prêtes à «cracher» par les déchirures de la bâche, avec C. Hoffmann, J. Terni, B. Laval, N. Campana et A. Fresse. La deuxième camionnette, conduite par Mathie, transportait le surplus d'armes et de munitions. M. Cassard avait baissé la vitre pour ajuster son fusil anglais, Certier et A. Emme étaient postés pour assurer la sécurité du convoi en cas d'attaque par l'arrière. Après un court arrêt à Dasle pour être informés par un agent de liaison de l'itinéraire à emprunter, le groupe traversa Vandoncourt, puis Hérimoncourt. Spontanément, les gens dans la rue et aux fenêtres les acclamaient chaleureusement, pour un formidable soutien. L'anxiété des résistants diminua au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient du Plateau, ils allaient passer leur première nuit au Maquis du Lomont, sans couverture et à même le sol.

Le grand jour

Après quelques jours d'attente, le «grand moment» arrive le 22 août 1944. L'offensive est programmée. Des engins blindés ont été signalés, plusieurs volontaires de groupes voisins se sont joints au corps-franc des seize Dampierrois. Les missions sont rapidement définies : la première section conduite par Georges Cassard devra «liquider» les Allemands occupant la Ferme de Briseputot, la deuxième section, dirigée par Maurice Cassard, ayant pour mission de protéger le retour de la première section et de neutraliser la Tour Carrée et le carrefour des Chemins de Pont-de-Roide, du Fort et de Briseputot.

Près de trois mois de patience, encore

Même si l'opération victorieuse du Lomont eut lieu le 22 août, il fallut attendre encore quelques semaines pour que les villages du secteur, dont Dampierre, soient libérés. Malgré l'avance des troupes françaises jusqu'au Lomont le 4 septembre 1944, le front n'a plus bougé jusqu'au 14 novembre, car le ravitaillement, alimentation et essence notamment, n'avait pas suivi. Dans notre secteur, l'impatience grandissait, les habitants souffraient toujours du rationnement mais aussi de la violence gratuite de l'occupant.

Le 14 novembre, le Général de Gaulle est venu à Maîche avec le Général De Lattre de Tassigny, Winston Churchill et les généraux américains. Il neigeait, il faisait un temps épouvantable et il semblait donc impossible de lancer une attaque dans ces conditions. Pourtant, l'offensive eut lieu et, le 18 novembre, les troupes françaises arrivaient avec leurs blindés, suivies par l'infanterie, par Beaucourt et Montbouton pour délivrer tour à tour Dasle, Etupes, Dampierre, Fesches... Ce fut alors l'euphorie dans la population, les soldats distribuant cigarettes et chocolat aux habitants. Une euphorie qui ne dura pourtant que deux jours. La guerre n'était pas encore terminée et de nombreux prisonniers étaient encore en déportation en terre allemande.

Ce n'est que quelques mois plus tard, en mai 1945, que le soulagement arriva...

Un peu avant 16h, les bruits d'une fusillade très intense se font entendre en provenance de Briseputot, les hostilités avaient débuté. Au même moment, le groupe subit des tirs depuis la Tour Carrée et se retrouve très vite à vingt-cinq mètres des agresseurs. Les résistants remarquent le silence de leur fusil mitrailleur... et pour cause : l'un des leurs est couché à côté de son arme, une mouche bleue au coin de l'oeil. Widmann est le premier mort du groupe.

Les combats de Briseputot se poursuivent. Les gars sont fébriles, ils se demandent s'ils auront assez de munitions pour tenir. Raymond Cassard crie sa haine contre l'occupant hitlérien, une balle en pleine poitrine l'arrêtera dans sa course. Un peu plus loin, Lacroix est grièvement blessé par une balle explosive, Danner tombe aussi, une balle dans le genou. Mais les autres continuent, les Allemands paniquent, décrochent et s'enfuient vers leurs camions. Maîtres de la position, les résistants vont dénombrer 17 soldats allemands morts autour de la ferme, la charge téméraire des Mohicans a prouvé leur volonté et leur capacité face aux guerriers allemands, mission accomplie !

Pourtant, à la Tour Carrée, la fusillade se poursuit et les résistants sont accueillis par un feu d'enfer. Pendant deux heures, le groupe se battra encore mais finira par l'emporter, au prix de huit morts et de treize blessés dans ses rangs. C'est le prix payé en ce 22 août 1944 par les maquisards pour stopper la domination allemande sur le Lomont. Ce 22 août fut aussi le premier revers de la machine de guerre nazie dans notre région, l'espoir l'emportant sur la résignation. Foi et confiance avaient été acquises pour affronter d'autres épreuves.



Le samedi 18 novembre 1944 devant la Poste de Dampierre. En haut de gauche à droite Jeannette Galéza, Aurélie Charpiot, Jean-Claude Galéza. Au milieu : un soldat, Paulette Panchot, un soldat, Marcelle Kolb, Valentin Galéza. En bas : un soldat, Louise Griessmann, X Rossain, Gilbert Chevolet.



Le lieutenant Armand Botey, né en 1899, marié et père de deux enfants. Boulanger de Dampierre-les-Bois, il a été tué au combat le 6 septembre 1944 à proximité du cimetière de Pierrefontaine-les-Blamont à l'âge de 45 ans.

Retour en images

SOLIDARITÉ



Février : opération Entraide.



Avril : opération Brioches.



Août : course contre Charcot.



Octobre : marche pour Octobre rose.



Octobre : course ELA à l'école élémentaire.

LA VIE DU VILLAGE



Janvier : repas des Anciens.



Mars : nettoyage de printemps.



Mars : les 98 ans de M. Cordelier.



Avril : chasse aux œufs.



Avril : grande musique au Temple.



Juillet : soirée feux d'artifice.



Août : ouverture du bar éphémère.

ASSOCIATIONS



Février : le Comité des Fêtes prépare les animations.



Mars : les mercredis du foot avec deux pros du FCSM à Dampierre.



Juin : marché des Potiers.



Juin : stage de pastel.



Octobre : bourse bébé.

ÉCOLES



Mars : carnaval à l'école élémentaire.



Juin : anniversaire du périscolaire.



Juin : remise des calculatrices aux élèves de CM2.



Mai : brocante du Comité des Fêtes.



Une vie à cent à l'heure

Pour Maryse Grandjean, le bénévolat n'est pas un vain mot. Portrait d'une femme qui, depuis de longues années, consacre son existence aux autres.

Donner de son temps, se sentir utile, être active dans sa communauté de vie, rencontrer des gens et les aider, c'est un peu la genèse de l'engagement de Maryse Grandjean, dampierroise depuis bientôt quarante ans... et quasiment engagée dans la vie publique et associative depuis autant d'années. Née à Montécheroux en juillet 1958, c'est là-bas que Maryse a passé toute sa jeunesse, poursuivant ses études au lycée Viette et passant son bac (avec Charles Demouge, l'actuel président de PMA comme professeur de maths), avant de rejoindre l'IUT de Belfort. A l'âge de 21 ans, elle entra chez PSA où elle a accompli toute sa carrière, d'abord à Sochaux. Electrotechnicienne de formation, elle n'a jamais touché une voiture, elle a travaillé aux «travaux neufs» avant de terminer à Belchamp en 2016 et de partir en retraite à l'âge de 58 ans.



Depuis sa terrasse, Maryse Grandjean domine le village qui l'a adoptée en 1988.

mais loin de se laisser abattre, elle poursuit et renforça son engagement. Impliquée dans la plupart des opérations caritatives, elle devint présidente du Foyer des Jeunes en 2015. Elle occupe toujours ce poste à ce jour, coordonnant au mieux la vie de la douzaine de sections de cette association née il y a déjà plus

Dans ses jeunes années, Maryse a même joué en championnat de France de football féminin avec l'AS Valentigney.

Dans l'intervalle, Maryse Grandjean et son mari Denis, qu'elle avait épousé en 1985, s'étaient installés rue du Parcours à Dampierre où ils avaient racheté une maison au lotissement du stade. A deux pas du site du Parcours, le couple a très vite adhéré au club local de tennis, Maryse intégrant le comité en 1993 puis devenant présidente en 2003. Entre-temps, elle avait également été élue en 2001 au sein du Conseil municipal sous la mandature d'André Overnoy, avant d'être réélue en 2008, puis en 2014 dans l'équipe de Marc Tirole, assurant à chaque fois des postes d'adjointe au Maire. Sur le plan personnel, Maryse eut la douleur de perdre son époux en 2004

de cinquante ans. Egalement membre du Comité des Fêtes, elle est ainsi de toutes les cérémonies et de toutes les animations, elle a longtemps organisé l'opération brioches avant de passer le flambeau à Evelyne Pisani il y a trois ans. Un vrai agenda de ministre ! Maryse sourit quand on lui demande ce qui la fait ainsi courir : *«Je n'aime pas rester en place, c'est surtout cela ! J'aime bien le contact avec les gens, j'aime donner de ma personne. J'apprécie d'organiser des choses, de faire participer les gens, tout en étant un peu «meneuse». C'est vrai que je suis un peu rigoureuse et que j'aime bien recadrer un peu les choses quand cela part de «travirole». Mais on me connaît !»*

Et maintenant, les Restos du Cœur !

Cela fait déjà sept ans que Maryse Grandjean est engagée au sein des Restos du Cœur où elle est entrée... comme chauffeur ! Son engagement et sa rigueur lui ont valu de prendre de l'importance à la structure de Montbéliard où elle fait désormais partie, depuis le printemps dernier, des quatre principaux responsables dirigeant le centre. *«Les Restos du Cœur», dit-elle, c'est très particulier car très encadré. Il y a une charte et des règles à respecter, des formations à suivre, c'est un peu comme une entreprise. C'est un vrai métier à mi-temps !»*

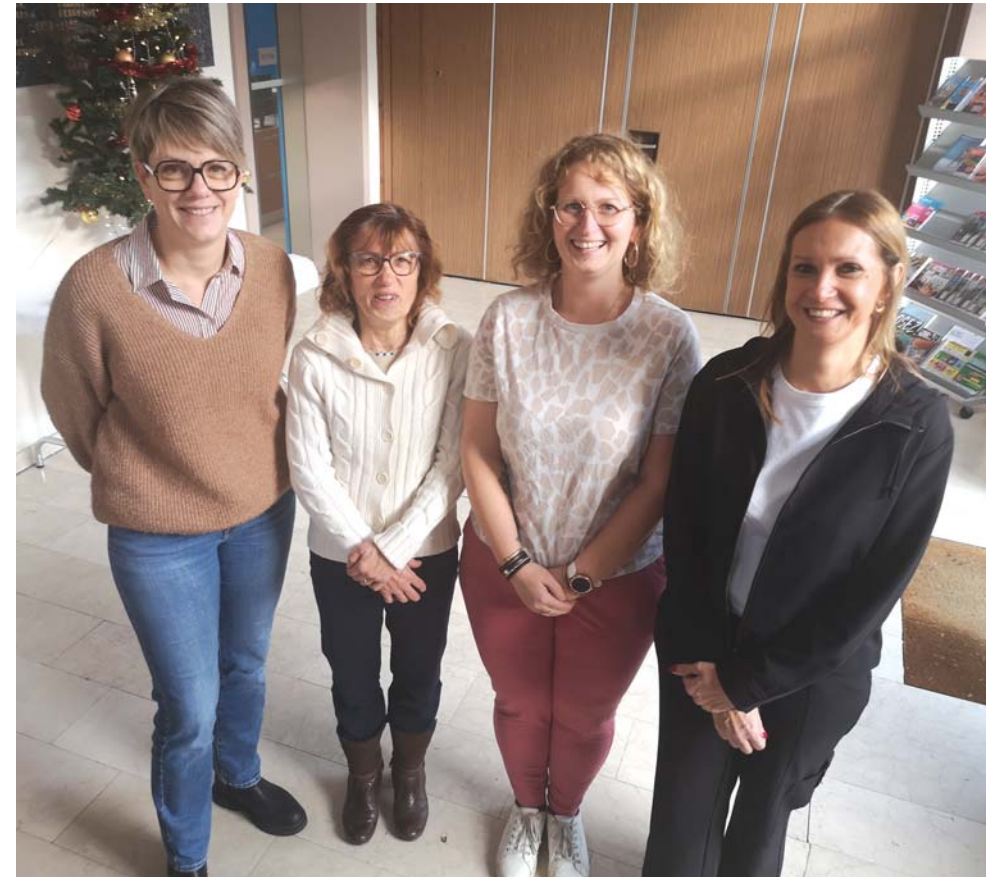
Ses grands bonheurs

Les deux dernières années resteront inoubliables pour Maryse Grandjean. D'abord, elle a épousé Nadine, sa compagne, le 15 juillet 2023. Et cette année, elle a connu deux grands bonheurs successifs, la naissance de Rose il y a quelques mois (au foyer de son fils Thomas), puis l'arrivée de Noah, il y a environ trois mois, chez sa fille Emilie. Grand-mère pour la première fois... et deux fois dans l'année !

Quand elle n'est pas bénévole, Maryse Grandjean trouve un peu de temps pour jouer au tennis une fois par semaine, faire du VTT (électrique précise-t-elle !), de la randonnée ou des voyages. Le prochain est d'ailleurs déjà programmé pour l'année 2025 dans l'ouest américain. Pour le moment, elle n'a donc pas encore prévu de diminuer ses activités.



Recensement : mode d'emploi



Alexandra Fleury (à gauche), coordinatrice des opérations, en compagnie des agents recenseurs qui passeront dans les foyers : Dominique Ehinger, Marion Petitgirard et Carine Riche (en médaillon : Michel Baby).

Comme nous l'avons évoqué dans le bulletin de novembre, les opérations obligatoires de recensement se dérouleront à Dampierre-les-Bois **entre le 16 janvier et le 15 février 2025.**

Après avoir expliqué à quoi servait le recensement, nous vous donnons ici quelques détails pratiques :

- Vous serez recensés **dans votre résidence principale**. En cas d'absence de longue durée, contacter la Mairie qui vous expliquera comment procéder.
- Les **étudiants** sont recensés là où ils vivent pour leurs études et où ils passent le plus de temps.
- Les **étrangers** sont recensés dans leur résidence en France s'ils sont sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.
- Les **militaires** sont recensés dans leur caserne.

Un agent recenseur, recruté par la commune et muni d'une carte d'accréditation, passera à votre domicile pour vous remettre une notice d'information, soit en mains propres, soit dans votre boîte aux lettres. Vous devrez suivre les instructions et remplir le questionnaire papier que l'agent viendra récupérer.

Nous vous rappelons que votre participation au recensement est essentielle. Il s'agit d'un devoir civique simple et utile à tous. Les données collectées permettront de connaître l'évolution de la population et de déterminer la participation de l'Etat au budget des communes. Les données collectées servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs, de programmes de rénovation des quartiers et d'offres de moyens de transport.

Pour toute information complémentaire concernant le recensement, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement en ligne, c'est possible !



Il est possible de se faire recenser en répondant sur internet :

- 1 - Rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
- 2 - Cliquez ensuite sur «**Ici je réponds au questionnaire**»
- 3 - Saisissez vos **codes confidentiels de connexion** qui figureront sur la notice d'information que vous remettra l'agent recenseur et figurant dans le cadre 1.
- 4 - Saisissez les **identifiants de votre logement** renseignés par l'agent recenseur figurant dans le cadre 2
- 5 - Laissez-vous guider pour remplir le questionnaire
- 6 - Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur «**Valider mes réponses**»

Sans réponse à la date déterminée, vous serez à nouveau contactés par l'agent recenseur.



Les dames de la section couture.



L'exposition de la section poterie.

Triple expo au Foyer des Jeunes

Au cours du long week-end du 11 novembre, trois sections du Foyer des Jeunes ont ouvert leurs portes au public au Centre Socio-Culturel. Les potiers ont présenté leur travail de l'année, axant leur production sur les décorations de Noël. L'exposition regroupait de nombreux articles, boules, sapins et sujets divers, ainsi que les totems de matriochkas de François.

En complément, la section avait invité Dora Dubourg, une artiste réalisant de magnifiques bouquets de Salzbourg. Cette artiste devrait revenir prochainement à Dampierre pour animer un stage sur sa passion.

Les dames de la section couture ont également présenté leur travail de l'année, accessoires de toilette et de table, sacs et décorations de Noël. Du travail «fait main» qui a recueilli un certain succès.

Enfin, comme elle le fait régulièrement, la Bibliothèque a profité du passage du public pour proposer quelque 500 livres à des prix imbattables. L'objectif était de faire de la place dans les rayons afin de pouvoir continuer à présenter les dernières nouveautés littéraires.



La Bibliothèque a fait de la place dans ses rayons !

Remerciements aux bénévoles



Le Maire a remercié les associations.

Les chutes de neige du 21 novembre ont un peu réduit l'affluence de la soirée Beaujolais offerte par la Municipalité à tous les bénévoles des associations dampierroises. Le Maire Marc Tirole a toutefois remercié pour leur engagement la cinquantaine de personnes présentes, les félicitant pour l'énergie qu'ils mettent à animer la vie du village pendant toute l'année.

Les convives ont ensuite pu savourer, avec modération, le Beaujolais nouveau.

L'hommage aux «Poilus»



Le moment de recueillement devant le monument aux Morts.

Ils n'ont fort heureusement pas connu la guerre, mais ils cultivent le devoir de mémoire. De nombreux enfants ont pris une part active dans la commémoration du 11 novembre au cimetière, puis au monument aux Morts, en compagnie de la Municipalité, des anciens combattants, des musiciens de la Batterie-Fanfare, mais également de nombreux parents.

Auvent rénové pour la pétanque



Les adhérents ont notamment rénové le auvent de leurs installations.

Dans le courant de l'automne, les membres du club de pétanque de Dampierre ont effectué un gros travail sur leurs installations du site du Parcours. Ils ont complètement rénové leur auvent, remplaçant notamment la toiture, et ils ont construit eux-mêmes de jolis bancs disposés en bordure du terrain. A noter que la commune a participé à cette opération en prenant en charge le coût des matériaux nécessaires. Au printemps dernier, les membres du club avaient déjà redonné un coup de jeune à leur terrain en faisant disparaître les mauvaises herbes et en remettant le sol à niveau. Même si nous sommes désormais dans une saison pas forcément compatible avec les belles parties de pétanque, les installations devraient retrouver de l'animation aux beaux jours avec la quarantaine d'adhérents de l'association.

Le souvenir de la libération



Mme Schneider devant le monument aux côtés du Maire Marc Tirole et d'Anne-Marie Gamba, présidente de la section d'anciens combattants.

Une brève cérémonie a eu lieu le 18 novembre au soir à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération du village. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Michèle Schneider, qui représentait le Souvenir Français, et dont le père Maurice, né à Dampierre, est mort pour la France en 1944. Il a participé au maquis du Lomont avant d'être emmené en Allemagne et d'être fusillé. Son nom est gravé sur le monument. Après le dépôt de gerbe et les allocutions, la parole a été donnée à Borys Szweczyk, qui a vécu cette journée de libération en 1944. En quelques mots, il a raconté avec émotion comment les choses s'étaient passées ce jour-là.

VIE ÉCONOMIQUE

Installée sur la zone du Moulin depuis quinze ans (mais créée en 2008), l'entreprise 3F Soudure emploie une dizaine de salariés et travaille dans la soudure, la tôlerie, la chaudronnerie, la serrurerie, la découpe laser et jet d'eau. Si les clients de la société émanent de l'industrie, celle-ci s'est diversifiée avec le temps en réalisant des produits divers à base d'acier et de bois, notamment du mobilier (chaises, tables et bancs par exemple). Elle s'est même récemment lancée dans les pergolas.

Depuis quelques semaines, sur un terrain jouxtant l'entreprise dirigée par Fabrice Helfer, de grands travaux sont en cours : «Nous allons faire construire un bâtiment de 1.200 m². Une surface de 200 m² nous sera réservée pour l'aménagement de nos bureaux, les anciens bureaux seront rénovés et mis en location. Dans ce nouvel espace, nous avons également prévu un show-room dans lequel nous pourrions exposer quelques exemples de pièces que nous réalisons pour les particuliers et les architectes. Mais on ne touchera pas à nos ateliers qui représentent une

3 F Soudure va s'agrandir



Les travaux de construction ont débuté fin novembre.

surface d'environ 4.000 m².» Le reste de la nouvelle construction, soit 1.000 m², sera divisé en six cellules qui seront disponibles à la location pour d'autres entreprises.

Les travaux sont en cours avec le montage de la charpente métallique, qui a évidemment été construite au sein de l'entreprise. Fabrice Helfer précise enfin que l'investissement consenti s'élève à 450.000 €.

Repas des aînés le 19 janvier

Le repas annuel offert par la commune aux seniors aura lieu **le dimanche 19 janvier 2025** à midi à la Salle des Fêtes. Y sont invitées les personnes de **67 ans et plus** (au 31 décembre 2024). Les conjoints ou compagnons n'ayant pas atteint cet âge pourront participer au repas moyennant une contribution financière (32 €) sous forme de don à verser au Centre Communal d'Action Sociale. Les personnes n'ayant pas reçu l'invitation sont priées de le faire savoir en Mairie **avant le 30 décembre 2024**. Comme chaque année, le service de cette journée sera assuré par les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, ainsi que par les secrétaires de Mairie.

Bons de Noël

Un bon de Noël sera offert par la commune aux Dampierrois **ayant atteint l'âge de 70 ans au 31 décembre 2024**. Ce bon, d'une valeur de 25 €, devra être utilisé chez un commerçant dampierrois **avant le 15 janvier 2025**.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes non encore inscrites sur les listes électorales peuvent le faire en s'adressant en Mairie ou directement sur le site www.service-public.fr où la demande d'inscription peut également être effectuée.

Fermeture de la Mairie

Pour les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée **l'après-midi des 24 et 31 décembre 2024**.

Cérémonie des vœux le 14 janvier

La cérémonie des vœux de la Municipalité, ouverte aux habitants de Dampierre, aura lieu **le mardi 14 janvier 2025** à 19h à la Salle des Fêtes.

Recensement des jeunes de 16 ans

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

Il est rappelé que le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté, à l'issue de laquelle une attestation de participation est délivrée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...).

Travaux d'entretien de la végétation

La société RTE (Réseau de Transport d'Électricité) informe les habitants du village que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension seront entrepris dans la commune de Dampierre-les-Bois à partir du 6 janvier 2025 jusqu'au 15 mars 2025. L'exécution de ces travaux par RTE a été confiée à l'entreprise Rambaud-Forêt (25580 Les Premiers Sapins).

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux à l'adresse suivante : RTE GMR Alsace, 15 avenue de Hollande, 68110 Illzach. Téléphone : Régis Muller (07.64.57.65.79) ou Véronique Babut (06.65.31.16.14).

Le calendrier de collectes des déchets est disponible sur internet

Le calendrier de collectes des déchets ménagers pour l'année 2025 est disponible sur le site de Pays de Montbéliard Agglomération (agglomontbeliard.fr) puis rubrique «Les déchets».

A noter que la collecte du mercredi 1^{er} janvier (poubelles jaunes) est reportée au jeudi 2 janvier.

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES

3 novembre 2023 : Naël DEDIC
 21 novembre 2023 : Emma SINAPAN
 13 janvier : Gabriel FABIAN
 2 février : Kelya GESTER
 22 mars : André BESSON
 10 mai : Mathéo GERARD
 19 juin : Giulia BASSET
 9 octobre : Maé BONJOUR

MARIAGES

22 juin :
 Ludivine DONDOLINI et Christophe SAUNIER
 6 juillet :
 Edwige RICARD et Arnaud BLONDEL

DÉCÈS

22 janvier : René FRANCK
 2 juin : Christian REITZER
 21 août : Andrée MONNOT née COUCHOT
 9 septembre : Michel SIMONIN
 24 octobre : Pascal MARIN

Nota : Conformément à la législation en vigueur, ne figurent dans les rubriques ci-dessus que les noms dont les intéressés ou les familles ont autorisé la publication. Pour information, l'état civil de la commune recense 14 naissances, 6 mariages et 11 décès pour l'année 2024.

Café mémoire avec France Alzheimer

Alors qu'il est souvent très difficile pour les familles de s'exprimer sur la maladie, le café mémoire de France Alzheimer propose un format chaleureux, dans un lieu public propice à la rencontre et à l'échange.

Autour d'un café ou d'une collation, les participants partagent de l'information et tissent des liens entre eux. Un psychologue et des bénévoles de l'association accueillent et animent la rencontre. Ce rendez-vous est ouvert à toutes et à tous (participation : 1 € par personne).

Café mémoire de France Alzheimer 90 Territoire de Belfort, tous les premiers jeudis du mois (hors juillet et août) au restaurant de la Gare, 21 avenue du Général de Gaulle à Delle. France Alzheimer 90, tél. : 03.63.78.70.48 - e-mail : francealzheimer90@gmail.com.



SALADES & LASAGNES

PIZZACYRIL

LUNDI VANDONCOURT

MERCREDI ET DIMANCHE DAMPIERRE-LES-BOIS

JEUDI DAMBENOIS **VENREDI ANTEUIL**

Commandez en ligne ou par téléphone

06.08.36.81.49

www.pizzacyril.fr

Atelier CRIS

COIFFURE MIXTE

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi
fermé le mercredi

☎ 03 81 93 24 72

1 Grande rue - 25490 DAMPIERRE LES BOIS

à DAMPIERRE-LES-BOIS

ON GAGNE TOUS À PAYER MOINS CHER

INFOS PRATIQUES

OUVERT :
 Du lundi au samedi de 8h30 à 19h15 NON STOP
 Le dimanche de 8h30 à 19h

ADRESSE :
 46 rue de Beaucourt - 25490 Dampierre-les-Bois
 Tél : 03 81 93 29 85

ITM Alimentaire International - RCS Paris 341 192 277 - SAS au capital de 140 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Annonceur : SAS DAMPIERRES 480 264 924 R.C.S. BELFORT - Conception : CA.com.lek - NETLS 0070

GENERALI ASSURANCES

Amandine LAVAL

Agent général d'assurances

📍 36 rue de Badevel
25490 Dampierre les bois

☎ 03 81 93 01 27

✉ dampierrelesbois@agence.generalif.fr

ASSURANCE DE PRÊT

MULTIRISQUES
PROFESSIONNELLES

RETRAITE ÉPARGNE

SANTÉ PRÉVOYANCE

PROTECTION JURIDIQUE



Des classes des années 1944...



De gauche à droite, 1^{er} rang en haut : X, CHATELAIN Raymonde, X, JAY Nicole, MARCOT Jeannine, CHAPUT Madeleine, MOREL Michelle, X, FERRIER Marthe, MULLER Françoise, HENGY Alice, MARDEGAN Paulette. 2^{ème} rang : SONNET Paulette, AUER Simone, MULLER Christiane, JACQUEMOT Anne-Marie, HUGUENOTTE Marie-Thérèse, SESTINI Arlette, VERNIER Josette, VERNIER Andrée, X, MICOSSI Arlette, X, X, BIETRY Nicole. 3^{ème} rang en bas : CHATELAIN Jeannine, X, X, METTEY Mireille, MARI Henriette, MOLINARI Yolande, BEUCLER Claude, BEUCLER Michèle, X, MERLIN Jacqueline, VOGELE Denise, X, FLEURY Paulette, PARROT Nicole.



De gauche à droite, 1^{er} rang en haut : BURGER Jean, MULLER Serge, GALLEZA Richard, BARTOLOZZI Jacques, MARDEGAN Georges, BIETRY Bernard. 2^{ème} rang : DIETRICH Michel, GONET Maurice, SANDOZ Pierre, FRANCHINI André, SONNET Jean, LONGHI Daniel, ROMELLI Gilbert. 3^{ème} rang en bas : MAGNANI Raymond, CASSARD Raymond, ROY Jacques, BOUHELIER Jacques, MULLER René, MOLINARI Gilbert.